

“L’ÉVOLUTION DES RESSOURCES HUMAINES DANS LE PROJET ASSOCIATIF”

Au terme de deux jours de conférences enrichissantes, le salon annuel de la Fédération Française des Clubs Omnisport s'est intéressé à l'évolution des ressources humaines dans le projet associatif, tant du point de vue de l'entreprise que du salarié.

Animateur de cette dernière conférence, Arthur Charpentier a accueilli Étienne Hoepffner de France Bénévolat et Pierrick de Saint-Phalle, Directeur des ressources humaines à l'Ordre de Malte France.

Quelles fonctions et quels besoins ont les ressources humaines dans le domaine associatif ?

En rappelant que “les associations sont des entreprises à but non lucratif”, Pierrick de Saint-Phalle expose que les associations sont soumises aux mêmes contraintes réglementaires et légales que les entreprises (instances identiques en cas de recours, risque similaires en cas de non conformité, règles fiscales), aux mêmes contraintes sociales et budgétaire (nécessité d'être à l'équilibre, charges sociales, cotisations et taxes applicables sur les salaires) et aux mêmes contraintes et besoins au niveau des ressources humaines.

Les associations ont néanmoins le devoir moral d'utiliser tous leurs fonds au bénéfice de leurs actions.

Dans le secteur associatif, les besoins pour les ressources humaines sont de donner du sens au travail des salariés. Une organisation fluide et efficiente, une stratégie claire et partagée, une connaissance des activités et un management utile sont les clés.

De plus, “il est important d'avoir une adéquation entre les ressources et les postes proposés et d'offrir un environnement de travail de qualité aux salariés (adaptabilité, intégration, cohésion)” pour Pierrick de Saint-Phalle.

Enfin, le développement des compétences et de l'employabilité est important, en offrant des formations et des accompagnements adaptés et en responsabilisant les salariés.

La définition d'une stratégie claire, partagée et ciblée en instaurant une dynamique, insufflé un cap clair et crée une adhésion. Les autres réponses sont un positionnement sur les bonnes ressources, la cohérence et le

renouveau tout en accentuant la composante humaine. En effet, la santé et la qualité de vie sont des données non négligeables, au même titre que des données telles que la bonne articulation de la vie privée et de la vie professionnelle et une augmentation durable du pouvoir d'achat.

Et du côté des bénévoles ?

En France, 24% des citoyens sont bénévoles dans une association (25% des hommes et 23% des femmes). Dans ces bénévoles, 25% sont engagés dans une association sportive soit 3,5 Millions de bénévoles sur les 13 Millions. Dans le sport, les bénévoles sont à 50% âgés de moins de 45 ans et sont majoritairement des hommes, diplômés et issus d'un milieu social assez élevé. La grande majorité des bénévoles sont des pratiquants ou des parents de pratiquants, alors que les responsables d'associations sont âgés à 63% de plus de 45 ans.

En France, les études de France Bénévolat montrent que les bénévoles sont à la recherche de convivialité, de pratique et d'enseignement du sport et de se rendre utile en aidant les personnes qui en ont besoin, que cela soit dans les tâches administratives, les entraînements ou dans l'encadrement. Pour Étienne Hoepffner, l'enjeu des associations est de créer plus d'engouement et attirer de plus en plus de bénévoles, ils doivent tendre à attirer plus de femmes et de seniors, tout en les faisant participer aux prises de décisions. Aussi, les associations se doivent de clarifier les rôles et les responsabilités de chacun.

Enfin, il est important pour les associations de valoriser les bénévoles en les récompensant, notamment en créant davantage d'évènements sociaux et conviviaux.